



**Unis, forts de nos expériences respectives de la précédente mandature, la CFDT-CULTURE et la CFTC-CULTURE ont choisi de s'allier pour mieux vous représenter à la CAP des Attachés.**

**Dans le respect de nos identités propres, nous nous associons pour être plus nombreux à votre écoute et porter vos demandes et revendications dans tout ce qui touche à vos missions et carrières.**

Le monde dans lequel s'inscrit notre action connaît de nombreux bouleversements sociaux, économiques et culturels. Les réformes succèdent aux réformes, cette succession rendant parfois vains les efforts accomplis par les agents pour adapter l'Administration à ce monde en mouvement.

Plus particulièrement, le ministère de la Culture est aujourd'hui confronté à trois défis :

- l'abandon de certaines missions, de façon à faire enfin correspondre les moyens aux objectifs fixés,
- une nouvelle étape de la décentralisation,
- la réforme territoriale.

En tant qu'attachés, dans l'exercice de nos missions de conception et d'encadrement, nous nous retrouvons souvent en première ligne sur les chantiers mis en œuvre et en prise directe avec les agents. La dégradation de nos conditions de travail, due non seulement à l'augmentation de nos tâches mais aussi à la multiplication des directives paradoxales, est un fait qu'il faut prendre en compte.

S'il est un lieu où l'on peut aborder ces questions c'est bien la commission administrative paritaire (CAP) compétente pour notre corps.

En effet, quand on y examine des situations particulières, des promotions ou des mutations, c'est bien le rôle des représentants du personnel que de porter vos difficultés, vos espoirs et vos besoins de reconnaissance. Car si légitimement l'Administration défend l'intérêt des services et la continuité de leurs actions, nous devons compléter cette vision

par la situation personnelle de chacun d'entre nous. En effet, au moment où la prévention des risques psychosociaux est réaffirmée, il paraîtrait illogique d'en exclure les agents de notre corps. C'est une priorité de la politique de l'État dans la gestion des ressources humaines, pour tous les corps et particulièrement pour celui des attachés. Il est d'ailleurs dans l'intérêt bien compris de l'Administration que d'avoir des cadres qui se sentent à l'aise dans l'exercice de leurs tâches.

Il faut aussi bien veiller à ne pas transformer la CAP en une simple chambre d'enregistrement et à faire en sorte que, dans la mesure de nos moyens, nous veillions au respect des principes d'égalité et d'équité.

Ce rôle ne peut s'exercer que dans un esprit de dialogue, de respect, en restant éloigné de tout dogmatisme. Les valeurs humanistes qui sont les nôtres ne peuvent que servir les attachés que nous souhaitons représenter avec modestie et fierté.

**C'est pourquoi nous avons l'honneur, dans cette liste commune CFDT/CFTC de briguer vos suffrages lors des élections du 4 décembre 2014.**

<b>Attaché principal</b>		
1	Philippe MOREL	DRAC Lorraine/SG
2	Véronique ROBLIN	MUCEM/Direction
3	Marie-Hélène VIRONDEAU	DRAC Limousin/DDC
4	Anne-Marie BROCHARD	Drac Poitou-Charentes/Pôle patrimoine

<b>Attaché de classe normale</b>		
1	Marie-Véronique VAILLANT	Archives nationales/DMC
2	Romain CORMIER	Drac Poitou-Charentes/administration
3	Dominique BARD DE COUTANCES	Archives nationales/Direction des fonds
4	Morrad BENXAYER	DGP/Département de la politique des publics

**VOTEZ ET FAITES VOTER  
POUR LA LISTE CFDT/CFTC**